**Stratégies Locales de Développement Forestier**

**Cahier des charges détaillé**

**pour la présentation du projet**

**Identification du porteur de projet :**

Structure porteuse :

Nom du projet :

Département :

Montant total du projet présenté en € HT ou TTC :

**I – Contexte et concertation pour la construction du projet**

1. Présentation du processus de concertation locale

Il s'agit de présenter le processus de concertation permettant de définir les objectifs du projet et aboutir à son élaboration.

Les items suivants devront être abordés : initiation et lancement de la réflexion pour construire le projet et son partenariat, ébauche de la stratégie d’actions et présentation des étapes amenant à la définition du projet.

2. Diagnostic de territoire :

Présentation du diagnostic de territoire :

* décrivant les **enjeux** forestiers (économiques, sociaux, environnementaux) et faisant ressortir les **besoins** du territoire concernant la transition forestière.
* explicitant le choix du **périmètre** retenu pour le projet

Les enjeux et les besoins décrits dans le diagnostic devront permettre de justifier les objectifs et actions déployés dans le programme d’actions opérationnelles présenté dans la partie II.

Ce diagnostic devra être établi de manière transversale et partenariale. Il servira d’état initial pour apprécier les réalisations du projet.

**En synthèse du diagnostic, les enjeux doivent être présentés dans le tableau ci-dessous :**

|  |
| --- |
| Enjeux définis dans le diagnostic de territoire |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |

**II. Description du projet**

1. Objectifs du projet au vu du diagnostic

Au vu des enjeux définis dans le diagnostic de territoire, les objectifs du projet sont présentés dans cette partie. Ils doivent être clairs et précis, ciblés sur des zones identifiées. Ils doivent être réalistes au regard de la durée du projet.

Les objectifs et le programme d'actions doivent être partagés par les partenaires du projet.

1. Présentation globale du programme d'actions

Le programme d'actions découle des objectifs présentés ci-dessus.

Il doit décrire les actions qui seront menées dans le cadre du projet. Celles-ci doivent être ciblées au vu des enjeux du territoire et directement opérationnelles.

En synthèse de cette présentation, le tableau ci-dessous doit être complété.

Attention pour la numérotation des actions, celle-ci devra être cohérente avec celle de la feuille des dépenses. Merci de numéroter les actions de 1 à X. Ne pas faire de sous-catégories par axes.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Action du programme / sujet de travail des dossiers émergence ou renouvellement | % de temps prévisionnel par rapport au temps total d’animation | Nouvelle action | Justification du caractère nouveau / non nouveau de l’action / du sujet OU identification du document du dossier l’explicitant en détails |
|  |  | oui  non |  |
|  |  | oui  non |  |
|  |  | oui  non |  |
|  |  | oui  non |  |
|  |  | oui  non |  |

1. Description détaillée de chaque action

Ensuite, chaque action devra être :

* Présentée de façon détaillée et rédigée : description détaillée de l’action*,* contenu de l’action, périmètre choisi, modalités d’animation (ETP).

1. Le calendrier du projet : durée et phasage

L’animation des actions de cette stratégie devra être menée sur une durée maximum en fonction du type de stratégie (voir AAP).

1. Gouvernance : Les partenaires du projet et leur implication dans les différentes actions

Il s’agit ici de présenter la gouvernance du projet : les partenariats mis en place, la composition des instances de gouvernance (COPIL, COTECH le cas échéant).

Les structures produisant une lettre d’engagement seront identifiées. Les prestataires envisagés pour la mise en œuvre d’actions ne peuvent être signataires d’une lettre d’engagement de partenariat (voir modèle).

1. Indicateurs

Les indicateurs permettent d’évaluer les actions et d'[aider à la](https://fr.wikipedia.org/wiki/Aide_%C3%A0_la_d%C3%A9cision) [décision](https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9cision) lors du renouvellement du projet, ils doivent être élaboré à partir d’éléments mesurables ou appréciables permettant de considérer l'évolution du projet par rapport à une référence.

Les indicateurs devront être détaillés pour chaque action.